

Document de présentation de

l'ADPM de l'Hérault

Mesdames et Messieurs les policiers municipaux de l'Hérault :

L'association est formée, sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, une association dénommée « Association Départementale des Policiers municipaux de l'Hérault » entre les policiers municipaux en activité et les membres associés.

L'association a pour buts, de regrouper et de défendre, notamment pour l'exercice de leurs missions, tous les policiers municipaux du département.

Elle a pour objectif d'étudier l'ensemble des questions et législations relatives à la profession, d'assurer la représentation des policiers municipaux et de ses membres auprès des pouvoirs publics et de proposer toute mesure tendant au développement et à l'amélioration du service public dont ils ont la charge.

Elle a aussi pour mission de promouvoir, valoriser et défendre l'image des policiers municipaux du département et les valeurs partagées au sein de la communauté des policiers municipaux, notamment à travers l'organisation, la participation ou le soutien à toute manifestation y afférente, ainsi que de promouvoir et valoriser le savoir-faire, l'expertise et les compétences des policiers municipaux.

De développer, gérer ou participer, dans le respect des valeurs et de l'image des policiers municipaux, à des activités au profit et dans l'intérêt de ses membres, de développer tout système d'information, afin de relayer son action.

Notre association a un but non lucratif et n'est pas un syndicat. Loin de toute idéologie personnelle, politique et syndical, elle répond à la volonté première de fédérer l'ensemble des fonctionnaires de police municipale de notre pays, via la fédération nationale des policiers municipaux de France.

Qui sommes-nous ?

Le bureau est composé de policiers en activité. Les membres du bureau sont répartis dans plusieurs communes de différente taille de l'Hérault et il peut encore s'étoffer.

En termes d'expérience professionnelle, des agents de petits et grands postes de Police Municipale, forment le bureau.

Tous se sont portés volontaires spontanément et n'ont qu'un seul objectif, porter la parole de l'ensemble des policiers municipaux.

Comment nous rejoindre ?

L'association est référencée sur le site de la fédération nationale des policiers municipaux de France : www.fnpmf.fr, il nous permet une gestion simple des membres. Ce site est sécurisé et permet d'adhérer à l'aide d'une carte de crédit.

PRESIDENT de l'ADPM de l'Hérault **Patrick FOSSE**

Brigadier-Chef Principal, 42 ans marié, 3 enfants.

Après avoir servi 4 ans en tant que Gendarme Adjoint à Gien (45) puis à Montmorency (95), en PSIG. J'ai décidé d'intégrer la police municipale par voie de concours en 2003, où j'ai fait mes premiers pas sur la communauté de commune de Roissy Porte de France (95).

Après 3 années, j'ai acquis mon expérience dans les ZSP du 93 et 92.

Après 10 ans sur ses grosses structures en petite couronne, j'ai pris la direction de l'Hérault pour la suite de ma carrière et le gestion d'un service de 4 agents.

Constatant le manque de solidarité inter-pm et l'isolement des agents dans leur village, c'est naturellement que j'ai soutenu la volonté de création d'une fédération des PM à l'image de, la déjà existante fédération des Sapeurs-Pompiers, qui nous ont démontré que même « territoriaux » il était possible d'avoir des avancements sociaux dans le déroulement de carrière.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour promouvoir notre métier et obtenir les avancés que nous attendons tous depuis trop longtemps.

Secrétaire de l'ADPM de l'Hérault **Kévin MOURGUES**

Brigadier-Chef Principal, 35 ans pacsé, 3 enfants.

Après avoir servi 3 ans en tant que Gendarmerie Adjoint volontaire à Rodez (12) en PSIG puis à Gallargues le montueux (30) en Peloton d'autoroute,

J'ai décidé d'intégrer la police municipale par voie de concours en 2009, où j'ai effectué mes premières armes sur la commune de Balaruc les bains (34) après 5 ans dans la collectivité, je décide de partir dans la commune de Saint Thibery (34).

Après 1 an et demi, je décide de tenter l'aventure qui s'offre à moi de devenir le responsable de la police municipale de Montagnac (4500 habitants). Depuis septembre 2016, je commande une équipe de 4 agents de police municipale et d'un ASVP.

Je suis également depuis 2020 Elu de la majorité sur la commune de Balaruc les bains.

Secrétaire adjoint de l'ADPM de l'Hérault **Yohan BELHACHE**

Brigadier, 38 ans marié, 2 enfants.

Après avoir servi 15 ans en tant que Sapeur-Pompier de Paris 26^{ème} compagnie PC Saint-Denis (93). J'ai décidé d'intégrer la police municipale par voie de détachement en 2017, où j'ai fait mes premiers pas sur la commune de Bourges (18).

En 2023, je mute sur la commune de Valras-Plage et intègre la PM de Béziers en novembre de la même année.